

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une répartition de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés. Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité!

Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de seats, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable. On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt. Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

LES FAIBLESSES DE M. MERCIER

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une répartition de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés. Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité!

Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de seats, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable. On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt. Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

LA CAUSE MERCIER - ASSÉ

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une répartition de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés. Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité!

Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de seats, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable. On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt. Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

LA CAUSE MERCIER - ASSÉ

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une répartition de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés. Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité!

Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de seats, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable. On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt. Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

LA CAUSE MERCIER - ASSÉ

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une répartition de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés. Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité!

Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de seats, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable. On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt. Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

Bureau d'agent d'immuable

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une répartition de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés. Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité!

Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de seats, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable. On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt. Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé assez agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil. C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier griller l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de prédire au pays un avenir sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

POUR LES PETES FOURRURES Assortiment complet de Fourrures de tout-s espèces, tel que Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez H. I. COTE 128, Rue Rideau.

Sirop des Enfants du Dr Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Il est le plus grand succès de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop au Dr Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les États Unis. Prix, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, S. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER. MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES 526 RUE SUSSEX OTTAWA. M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes 17 mars 1885

CHAS. DESJARDINS No. 40 RUE SPARK, OTTAWA. AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa. COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL. La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000 ASSURANCES SOLICITEES. AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER. ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge. EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabricas et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits: ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec M. Chas Desjardins. BUREAU: Edifice de l'hôte Russell, rue Sparks, Ottawa. Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1884

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de Tapis, L'etelars, Rideaux, Corniches, Pâtes, Garnitures et Meubles de toute sorte. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS. SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883.

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA. Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits, CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$3.00. Photographie de toutes grandeurs, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de Tapis, L'etelars, Rideaux, Corniches, Pâtes, Garnitures et Meubles de toute sorte. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS. SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883.

Bureau d'agent d'immuable MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884. A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE, 253 R. E. NICHOLAS

I. D. MARCHAND ENCANTEUR, COURTIER Commission Agit comme arbitre et commissaire-priseur BUREAUX: RUE SPARKS (En face de l'Hôtel Russell, O.T.A.W.)

Presentes de Noel JOUR DE L'AN C. H. DOUCET (Ci-devant employé chez S. I. apote) MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES, (Bâtisse de l'Hôtel Russell) RUE SPARKS, OTTAWA. Confectionne et repare toutes espèces de bijouteries. GRAVEUR, ARGENTEUR ET DOREUR. MONOGRAMMES (SPÉCIALITÉ). 12 déc 84

J. A. OLIVER AVOCAT. Bureau:—Encanteur des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglison, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 Janvier 1885.

A. CHABOT 472 RUE SUSSEX NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR VOITURES Assortiment complet de carcasses en bois pour toutes espèces de voitures moyennes, jantes, manchons de charmes, etc., etc. Une boutique pour la confection des voitures est attachée à l'établissement. M. Chabot repare et fabrique à ordre toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dernier style. Une visite est sollicitée au numéro 472, Rue SUSSEX, Ottawa. 27 oct 2 m, 3 f p